



FUTSAL

☎ 04.72.15.30.52

Réunion du lundi 02 Octobre 2017

Présidence : M. Dominique D'AGOSTINO

Co-président : M. Eric BERTIN

Excusés : Mme Christelle PEYRARD, M. Jacky BLANCARD

Assiste : Yves BEGON (Président du département sportif)

COUPE NATIONALE FUTSAL

Le 1^{er} tour se déroulera durant le week-end des 07 et 08/10/2017 :

*CSA 7 REGIMENT LYON 7 / S.L. DOMARTIN

*A.S. DOMARIN / CC SAONE DOMBES VALLEE (CCSDV)

*U.S. ARMENIENNE LYON 7 / A.C. OULLINS

Les autres clubs engagés sont exemptés de ce premier tour.

Au vu du nombre d'équipes participantes, la phase régionale se disputera cette saison sur 5 dates (au lieu des 6 prévues au calendrier). Initialement fixé au 22 octobre, le 2^{ème} tour se jouera le samedi 04 novembre 2017.

CHAMPIONNATS (INFOS-CLUBS):

Les clubs sont priés de prendre note qu'aucune modification hors délais ne sera acceptée par la Commission.

Rappel : article 4.4 du Règlement des Championnats Régionaux Futsal :

« L'horaire officiel des rencontres est fixé le samedi à 18h00.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end (du vendredi à 19h00 jusqu'au dimanche à 19h00, heure du coup d'envoi). La demande doit être faite le lundi Midi de la semaine précédant celle de la rencontre, soit 12 jours avant, par Footclubs (sauf disposition particulière adoptée par la Commission Régionale des Compétitions) ».

AMENDES

- **Feuilles de match non parvenues** : (1^{ère} journée de championnat)

R1 – Poule A : FLAMENGO / CONDRIEU FUTSAL CLUB	25,00 €
R2 – Poule B : F.C. DE LIMONEST / CHASSIEU	25,00 €
- Poule C : ECHROLLES PICASSO (B) / CALUIRE FUTSAL F.C.	25,00 €

- **Pour non saisie des résultats dans les délais prescrits :**

23484.1 R1 Poule A	FUTSAL COURNON	25,00 €
23513.1 R1 Poule B	CLUB MARTINEROIS	25,00 €
23568.1 R2 Poule B	PAYS VOIRONNAIS FUTSAL	25,00 €

Cette décision est susceptible d'appel, devant la commission d'appel de ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la FFF.

Les Présidents :

Dominique D'AGOSTINO et Eric BERTIN

